

Commission sports et loisirs

22 novembre 2017

Présents : Clara LE BRENN, Théo LESVENAN, Lilou FERRE, Anna JEGOU, Jeane HELOU, Erwann PICHERY, Hugues IQUEL, Philippe CARIOU.

Excusée : Maya QUELAUDREN

Le but de cette réunion en commission était d'observer, sur place, les travaux à réaliser sur le skate-parc.

Exceptionnellement, pour pouvoir bénéficier de la présence du responsable des Services Techniques de la commune au moment de la visite du skate-parc, la réunion avait lieu le mercredi après-midi.

Après avoir salué l'ensemble des jeunes conseillers présents, Hugues Iquel et Philippe Cariou les conduisent sur le site. Jeane Hérou ayant prévenu qu'elle aurait un léger retard, Hugues Iquel décide, en l'attendant, de questionner les jeunes élus sur les structures présentes. Il en profite pour les informer qu'il a déjà visité le skate-park en fin de matinée, avec Philippe Cariou mais aussi en présence d'un éducateur sportif spécialisé dans le skate et le roller. Il précise aux jeunes élus que cet éducateur, qui donne des cours pour l'association « Sammy Skate Club » sur le skatepark indoor de Quimper, leur a permis de réaliser l'étendue des défauts du skate-park, et des problèmes de sécurité qui en découlent...

A l'arrivée de Bruno Le Bleis, le responsable des Services Techniques, et ne pouvant pas attendre Jeane Hérou plus longtemps, Hugues Iquel finit par exposer au groupe les problèmes relevés plus tôt dans la journée par Damien Le Marer, l'éducateur sportif rencontré. Voici les remarques qui sont ressorties de cette visite :

Le site

- Absence de signalisation
- Absence d'un point d'eau pour que les pratiquants se désaltèrent
- Absence d'éclairage
- Présence de déchets
- Absence d'équipements pratiques

2. Le revêtement du sol

- remplacement du bitume par du béton lissé

3. Les modules

- Structures obsolètes
- Structures en mauvais état, donc dangereuses

a) La rampe

- la déplacer et la mettre plus proche de l'herbe
- enlever le rail de descente (qui ne sert à rien et qui est au contraire dangereux)
- fermer le module sur les côtés avec du bois
- changer le plancher (car le bois est pourri et laisse apparaître des vis)
- changer les plaques de la rampe

b) Le curb

- le déplacer et le mettre sur un côté (route)
- boucher les tubes
- enlever la ferraille sur les côtés (déformée et donc dangereuse) par la remplacer par du bois

c) La fun box

- enlever le rail de glisse ou le rehausser (car dangereux pour les skates et les rollers)
- enlever la ferraille et replaquer avec du graphite

d) Le double hip

- le déplacer et le mettre sur un côté (banc) avec le garde-corps côté extérieur
- replaquer (car plaque en métal pliée, ce qui peut être dangereux quand on rentre sur le module, et vis qui ressortent, ce qui est dangereux en cas de chute)
- remplacer la partie haute du module (car ferraille en mauvais état et donc dangereuse)

Après ce rapport détaillé, Hugues Iquel remercie Bruno Le Bleis de s'être déplacé et invite les jeunes élus à rentrer à l'Espace-jeunes afin de réfléchir aux travaux demandés pour rénover le skate-park. Il les informe enfin, avant de quitter le site, que tous les modules coûtent extrêmement chers et, pour illustrer ses propos, donne comme exemple l'ordre de prix d'une "fun box" telle que celle qui se trouve sur le skate-parc, qui avoisine les 20 000 euros.

De retour à l'Espace-jeunes, Hugues Iquel reprend la parole et demande l'avis de chaque jeune élu sur ce qu'il pense être les travaux à réaliser en priorité. Après ce tour de table, l'avis est partagé entre ceux qui souhaitent une nouvelle surface et ceux qui souhaitent remettre en état les structures déjà existantes. Hugues Iquel conclut la réunion en leur expliquant qu'avant toute démarche pour rendre le site plus agréable, il faudra d'une part prendre en compte les crédits accordés par la Commune, et, d'autre part, s'attacher au moins à rendre la pratique sécurisée. Avant de libérer les jeunes élus, Hugues les interroge sur leurs disponibilités au mois de décembre, pour une nouvelle réunion.

Celle-ci est finalement fixée au samedi 16 décembre, à 10h30, où il sera notamment question de prioriser les travaux à réaliser.